

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 87 (1961)
Heft: 1

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les 15 jours

ORGANE OFFICIEL

de la Société suisse des ingénieurs et des architectes
de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (S.V.I.A.)
de la Section genevoise de la S.I.A.
de l'Association des anciens élèves de l'EPUL (Ecole polytechnique
de l'Université de Lausanne)
et des Groupes romands des anciens élèves de l'E.P.F. (Ecole
polytechnique fédérale de Zurich)

COMITÉ DE PATRONAGE

Président: J. Calame, ing. à Genève
Vice-président: E. d'Okolski, arch. à Lausanne
Secrétaire: S. Rieben, ing. à Genève
Membres:
Fribourg: H. Gicot, ing.; M. Waeber, arch.
Genève: G. Bovet, ing.; Cl. Grosgrin, arch.; E. Martin, arch.
Neuchâtel: J. Béguin, arch.; R. Guye, ing.
Valais: G. de Kalbermatten, ing.; D. Burgener, arch.
Vaud: A. Chevalley, ing.; A. Gardel, ing.;
M. Renaud, ing.; Ch. Thévenaz, arch.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

de la Société anonyme du « Bulletin technique »
Président: D. Bonnard, ing.
Membres: M. Bridel; J. Favre, arch.; R. Neeser, ing.; A. Robert, ing.;
J. P. Stucky, ing.
Adresse: Avenue de la Gare 10, Lausanne

RÉDACTION

Vacat
Rédaction et Editions de la S. A. du « Bulletin technique »
Tirés à part, renseignements
Avenue de Cour 27, Lausanne

ABONNEMENTS

1 an	Suisse	Fr. 28.—	Etranger	Fr. 32.—
Sociétaires	»	» 23.—	»	» 28.—
Prix du numéro	»	» 1.60		

Chèques postaux: « Bulletin technique de la Suisse romande »,
N° II 57 75, Lausanne

Adresser toutes communications concernant abonnement, changements
d'adresse, expédition, etc., à: Imprimerie La Concorde, Terreaux 29,
Lausanne

ANNONCES

Tarif des annonces:	
1/1 page	Fr. 290.—
1/2 »	» 150.—
1/4 »	» 75.—
1/8 »	» 37.50

Adresse: Annonces Suisses S. A.
Place Bel-Air 2. Tél. (021) 22 33 26. Lausanne et succursales



SOMMAIRE

Contribution à l'étude des branchements des conduites forcées en acier et descriptions de méthodes d'exécution, par
M. le Dr h. c. A. Chevalley, ingénieur en chef auprès de Giovanola Frères S.A., Monthey.
Actualité aéronautique (XXVI). — Bibliographie. — Les congrès. — Société vaudoise des ingénieurs et des architectes.
Carnet des concours. — Documentation générale. — Informations diverses.

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DES BRANCHEMENTS DES CONDUITES FORCÉES EN ACIER ET DESCRIPTIONS DE MÉTHODES D'EXÉCUTION

par M. le Dr h. c. A. CHEVALLEY, ingénieur en chef auprès de Giovanola Frères S. A., Monthey.

Avant-propos

Nous désirons tout d'abord renseigner les techniciens
sur un fait très probablement peu connu dans les milieux
intéressés, soit le suivant :

Il existe un Comité européen de la chaudronnerie et de la
tôlerie, « CECT », dont la Suisse fait partie par l'inter-
médiaire de l'Association suisse des constructeurs de
machines. Cette association a créé un groupe de travail
des conduites forcées en acier. Ce groupe avait pour
première tâche l'élaboration de : Directives générales pour
l'étude, la fabrication et le montage de conduites for-
cées en acier.

Nous précisons bien qu'il s'agit de directives et non
pas de prescriptions. Ces directives seront d'une très
grande utilité pour les maîtres d'œuvres, pour leurs repré-
sentants ainsi que pour les fournisseurs.

La délégation suisse a été chargée de l'étude d'un projet
élaboré en allemand et en français; celui-ci a été transmis
aux membres du CECT et discuté à Bruxelles le 26 sep-
tembre 1958; ceci fait, le Comité européen a convoqué les

délégations les 15 et 16 juin 1959, à Grenoble, dans le but
de fixer un texte définitif.

Etaient représentées : la France, l'Italie, l'Allemagne, la
Belgique et la Suisse. La rencontre était présidée avec
infiniment de tact et de gentillesse par M. le Dr ing. Hugo
Bellometti, de Turin. La maison Bouchayer et Viallet a
droit à toute la reconnaissance des délégations pour l'orga-
nisation des journées des 15 et 16 juin et pour la façon
charmante avec laquelle les participants ont été reçus.

Après des discussions animées et très intéressantes, le
texte définitif en français a été adopté par toutes les délé-
gations présentes.

Le groupe de travail s'est occupé entre autres d'un point
de linguistique que nous tenons à signaler.

La Suisse avait proposé de remplacer le mot collecteur,
par lequel on entend les parties inférieures des conduites
forcées qui distribuent l'eau aux diverses machines, par
distributrice, au féminin, ce qui aurait correspondu exac-
tement à l'expression allemande Verteilung. Toutefois,
un constructeur français de turbines a fait observer que